

**Charles Zacharie Bowao**  
**Professeur Titulaire de Philosophie**  
**Professeur des Universités**

**A**

**Son Excellence, Monsieur Denis SASSOU N'GUESSO**  
**Président de la République du Congo**

**Objet : « Je récuse 2 ! »**

**Lettre Ouverte du samedi 04 juillet 2015**

## Monsieur le Président !

### Une fois encore, le devoir de vérité et de sincérité m'interpelle.

J'ai suivi votre message à la Nation du 30 juin 2015. L'Histoire en retiendra quelque chose que, pudiquement, l'on pourrait qualifier de *mal-adresse présidentielle*. Vous avez choisi de maintenir le pays dans l'incertitude, plutôt que d'inspirer une lecture vertueuse de notre avenir.

### Je m'explique !

1. Vous avez loué l'attitude des fervents patriotes qui, en répondant, à votre Invitation, ont donné la preuve du profond respect des Institutions et de la République. Il est ici question des Institutions issues de la **Constitution du 20 janvier 2002**, dont le Président de la République est l'émanation sublimée. Lesdites Institutions fonctionnent normalement, et dans un pays qui a retrouvé la paix, comme Vous l'avez soutenu dans votre message à la Nation d'août 2014. Nulle part il n'est fait mention de ce qui fait la caducité de ces Institutions honorables et respectables, au point de nécessiter une évolution systémique. Pourquoi donc entretenir un tel flou artistique sur le destin du pays ? Pourquoi persister dans la fabrication artificielle d'une crise de sens historique dont le pays n'a nullement besoin ?
2. Aux antipodes de la bienséance républicaine, Vous avez servi l'arrogance du Prince aux compatriotes supposés entretenir des comportements surprenants. Allusion ici faite à ceux qui ont décliné votre Invitation. Comme pour dire tant pis pour eux. Or, Vous êtes le Père de la Nation, celui-là même qui aurait pu, avec humilité et bon sens, décoder le message des concitoyens qui ont justifié leur obligeance citoyenne. En fait, Vous refusez la sollicitude à une Opposition républicaine qui a toujours demandé à discuter avec Vous vainement. N'est-ce pas là un comportement surprenant de la part du Père de la Nation qui doit garder la hauteur d'esprit et de vue, y compris devant le mépris des uns ou la médisance des autres. Cette hauteur d'esprit et de vue qui a fait votre force à certains moments décisifs de l'histoire de notre pays. Une hauteur d'esprit et de vue qui fait cruellement défaut depuis que, contre toute attente, Vous avez choisi de ne plus défendre la **Constitution du 20 janvier 2002**.
3. Vous avez évoqué de manière lapidaire les « préoccupations quotidiennes et permanentes » des congolais, sans tirer aucune espérance, alors que leur persistance est la preuve par la négation et, disons-le, de l'échec des politiques publiques mises en œuvre. Une négation et un échec d'autant plus patents que certains compatriotes (proches de Vous) en arrivent jusqu'à prendre des initiatives isolées en vue de suppléer le Gouvernement dans l'attribution des bourses d'études, l'organisation des soins médicaux, la gestion de l'urgence humanitaire, la formation informatique généralisée, entre autres. D'où provient donc cette richesse que ces compatriotes se plaisent à étaler cyniquement alors qu'ils ne sont que des fonctionnaires de l'Etat ou des directeurs d'entreprises nationales ?

N'est-ce pas là pour le moins, une posture surprenante et nuisible à la réputation légendaire de *l'homme des masses et des actions concrètes* ?

4. La synthèse de vos consultations laisse apparaître les opinions manifestées sur deux questions majeures : l'évolution des Institutions et la gouvernance électorale. « *Tantôt concordantes. Tantôt antinomiques. Mais toujours utiles.* », dites-Vous.

Chacun a nettement compris que la concordance des opinions porte essentiellement sur la question de la gouvernance électorale, tandis que l'antinomie se joue irrémédiablement sur celle relative à l'évolution des Institutions. Le constat a été fait par des observateurs avertis, congolais ou étrangers, qui ont suivi les positions exprimées lors des échanges organisés pêle-mêle au niveau de la classe politique et de la société civile, en réaction à l'*Allocution présidentielle du 31 décembre 2014*. A la lumière de ce qui précède, la préservation de l'harmonie sociétale commande de ne délibérer publiquement que sur la gouvernance électorale, et par conséquent, judicieusement de retirer du débat public la question antinomique.

Telle aurait pu se déployer la sagesse présidentielle, afin d'épargner la République de l'escroquerie historique que je récusé dans ma **Lettre Ouverte du 20 janvier 2015**. Comment pouvez-Vous assumer, **Monsieur le Président**, une telle ruse politicienne ?

5. Ce n'est un secret pour personne, la majorité quantitative et argumentative est acquise à l'urgence d'un consensus politique sur la gouvernance électorale. Partout, au PCT, à la Majorité présidentielle, à l'Opposition politique et/ou républicaine ou à la Société civile, les partisans du changement de la Constitution se sont retrouvés en posture de minorité. *Tout n'est pas toujours utile*. Ce qui est *utile* pour l'intérêt général, c'est de s'accorder sur le « concordant ». Que le dialogue national 2015 soit pour ainsi dire le couronnement symbolique du *consensus de Dolisie*, on peut le comprendre. Ce qui est *inutile*, c'est l'obstination dans l'« antinomique » en sachant qu'elle fait le lit de la violence politique, comme au Burundi.

Le Congo est constitutif du champ des Grands Lacs. Là encore, un mot de compassion à l'égard de ceux qui sont morts par la tragédie du pouvoir au Burundi aurait donné du relief à la renommée panafricaniste du Médiateur International dans la crise centrafricaine. Dommage... Du « Moi » assermenté par l'**article 69** de la **Constitution du 20 janvier 2002**, Vous avez délibérément opté pour le « Surmoi » extraconstitutionnel, voire anticonstitutionnel, laissant ainsi libre cours à une psychanalyse de la parole présidentielle dans l'opinion nationale et internationale. Cette attitude passéiste laisse perplexes vos compatriotes qui comprennent que Vous voulez à tout prix vous accrocher au pouvoir, plutôt que d'entrer dans l'Histoire par la grande porte. Quitte à organiser par la suite une passation monarchique de témoin !

6. Dix jours de travail pour les « experts organiques », et cinq jours d'applaudissements prolongés pour les partisans du *changement de la Constitution du 20 janvier 2002*. Est ainsi jouée la pirouette extraordinaire d'un rassemblement monolithique, sous la mascarade d'un dialogue national sans exclusive, sans préalable, sans a priori... Une pseudo-accélération de l'histoire en vue de répondre politiciennement à des interrogations techniques. Un dialogue national sans Opposition politique n'est rien de plus qu'une performance anti-démocratique. Avons-nous besoin d'un *monologue* stérile, alors que les réponses techniques sont connues :

**Question numéro 1.** *Comment devrait-on organiser au mieux les scrutins à venir dans notre pays ?*

**Réponse :** *En mettant en place une **Commission Electorale Indépendante**, conformément aux conclusions instructives de la Concertation politique de Dolisie (mars 2013). Ces conclusions ont été inspirées par les dispositions pertinentes de la **Charte Africaine de la démocratie, des élections et de la Gouvernance (UA, Addis Abeba, 2007)**. Soit dit en passant, le Président de la République du Congo a pesé de tout son poids pour l'adoption de cet instrument de référence de l'Union Africaine.*

**Question numéro 2.** *Fait-on, oui ou non, évoluer les Institutions de la République ?*

**Réponse :** *Non!*

**Pourquoi ?** *Parce que le pays n'est pas dans une situation de crise politico-institutionnelle aiguë et persistante. L'Etat n'est pas paralysé. Les Institutions actuelles de la République ont le mérite de fonctionner normalement. Les Institutions de la République font chaque jour la preuve de leur efficacité, en se consolidant dans le respect des dispositions de la **Constitution du 20 janvier 2002** ; une Constitution solidement ancrée dans l'avenir, ouverte à toutes les évolutions que le temps imposera. Ainsi, appartiendra-t-il au prochain Président de la République élu au suffrage universel direct, d'entreprendre les réformes institutionnelles prévues dans le cadre de son programme de gouvernement. Il sied de ne point confondre la **Constitution du 20 janvier 2002**, avec l'**Acte Fondamental du 24 octobre 1997** qui est la Constitution des vainqueurs de la guerre du 05 juin 1997.*

7. Le dialogue est une valeur universelle de progrès, de compréhension mutuelle et d'apaisement, en effet. Le dialogue tire sa vertu, non pas de l'éternel recommencement, à ne pas confondre avec la belle légende des termites, mais de la capacité citoyenne d'une Nation à solidifier ses avancées républicaines, démocratiques et sociales, et à innover dans l'optimisation de sa quête de modernité. Je n'imagine pas le *dialogue national* de juillet 2015 se transformer en une « assemblée constituante » ou en une « tribune souveraine ». Je n'imagine pas non plus, par voie de fait, cette *audience publique* rendre audible l'idée machiavélique d'un référendum constitutionnel uniquement pour mettre en cause les principes sacrés de l'alternance démocratique, dont celui intangible de la limitation du mandat du Président de la République.

### **Monsieur le Président !**

Pourquoi remettre en cause l'avenir d'un chemin si bien tracé historiquement, et par Vous-même ? Qu'est-ce qui vous amène à trahir votre parcours d'Homme d'Etat, et à entrer dans l'Histoire par la petite porte de ce que l'Union Africaine appelle le *coup d'Etat anticonstitutionnel*.

En récusant la *mal adresse présidentielle*, j'espère n'avoir fait que mon devoir.

La plume qui prévient vaut mieux que le canon qui détruit.

J'ai dit !

Très Respectueusement Votre,

Charles Zacharie Bowao (é)

